



DONNEURS
DE SANG
BÉNÉVOLES
VOSGES

**Union Départementale Fédérée des Associations
pour le Don du Sang Bénévole du Département des Vosges
(U.D. D.S.B. 88)**

Siège social : Domicile du Président

Déclarée sous le n°5847 – J.O. n°14 du 17/01/1965
Adhérente à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole

U.D.D.S.B.88
15 Haut du Rhône
88240 GRANDRUPT DE BAINS
Tél: 03 29 30 95 21
didier.monique@yahoo.fr

Grandrupt de Bains, le 07 janvier 2013

Chère Présidente, cher Président,
Chers Membres du Conseil d'Administration,

C'est avec plaisir que nous vous invitons à la prochaine Assemblée Générale de l'Union Départementale qui aura lieu le dimanche 3 mars 2013.

L'Amicale de Granges-sur-Vologne nous accueillera à la salle des fêtes de AUMONTZÉY, à 9h pour l'Assemblée Générale.

Et le repas amical sera partagé à la salle des fêtes de GRANGES-sur-VOLOGNE.

Espérant votre présence et celle de vos bénévoles pour, tous ensemble, partager cette journée, je vous adresse, chers Amis, mes meilleures pensées et mes vœux de Bonne Année.

A bientôt. Monique Didier

PS : Vous trouverez dans cet envoi :

- L'ordre du jour et la fiche d'inscription à l'AG du 3 mars 2013.
- Les candidatures au Conseil d'Administration et un bon pour pouvoir en cas d'absence.
- Le rapport de l'AG UD 2012 à Bains les Bains qui doit être approuvé le 3 mars prochain.
- L'appel de cotisation 2013



**Union Départementale Fédérée des Associations
pour le Don du Sang Bénévole du Département des Vosges
(U.D. D.S.B. 88)**

Siège social : Domicile du Président

Déclarée sous le n°5847 – J.O. n°14 du 17/01/1965
Adhérente à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole
<http://dondusang88.free.fr>

**Cotisation pour l'année 2013 .
Ce document est à conserver pour votre comptabilité.**

Selon la décision prise par le Conseil d'Administration de l'U.D.D.S.B. 88, le 17 / 11 / 2009, le montant de la cotisation fixé pour les Amicales des Vosges est de 50 €.
Ce montant reste inchangé pour l'année 2013.

Merci de bien vouloir régler cette cotisation pour le 03 mars 2013.

L'Amicale de règle sa cotisation de 50 € pour l'année 2013 par chèque à l'ordre de l'U.D.D.S.B. 88 , adressé à Monique Didier, 15 Haut du Rhône 88240 GRANDRUPT DE BAINS

Fait à , le
Signature de l'Amicale